

## Groupe 3 « Promouvoir des habitudes de vie et un environnement favorables à la santé »

### COMPTE RENDU REUNION DE TRAVAIL N°1

29/05/2018

Salle des fêtes de Saint-Magne-de-Castillon

#### Sont présents

Lucie BALESTE - Les Cygnes de Vie

Adeline BILLARD - Délégation Départementale 33 Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Aurore BLANCHARD – Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais

Catherine CAZENAVE – CPAM de la Gironde

Marielle CHAUVEAU - Délégation Départementale 33 Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Colette ALMODOVAR – Mairie de Saint-Médard-de-Guizières

Gervaise COUMETTE – Mission Locale du Libournais

Sophie DALLEENNE – Maison de Santé Pluridisciplinaire de Rauzan

Maude DARRIET – Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Foyen

Raphaèle ENFEDAQUE - Maison de Santé Pluridisciplinaire de Rauzan

Catherine ENNUYER - Département de la Gironde

Emmanuelle GONZALEZ – Communauté de Communes de Castillon-Pujols

Florence GOUVERNET-QUERRE – Biotope festival

Natacha HERTEREAU – Centre Hospitalier de Libourne

Jean-Charles JOURDAN - Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Libournais

Hafida KOUACH – Communauté d'Agglomération du Libournais

Lionel LAFOND – Union Régionale des Professionnels de Santé des Masseurs-Kinésithérapeutes

Fabienne LARTIGAU – Mairie de Libourne

Sophie LESAGE – Mairie de Libourne

Manon LOISON - Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Libournais

France LOREL – CAP LIB, Centre Hospitalier de Libourne

Corinne MANES – Centre Communal d'Action Sociale de Castillon-la-Bataille

Eliane NAZAEU - Mairie de Saint-Médard-de-Guizières

Nadiège NECKER-DE-BARBEYRAC - Délégation Départementale 33 Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine  
Patrick NIVET – Mairie de Libourne  
Cécile NOLOT - Délégation Départementale 33 Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine  
Valérie NOLOT – Les Cygnes de Vie  
Brigitte PAGANELLI – Les Râteleurs  
Marie-Ange PALLATIER – Sous-préfecture de l'arrondissement de Libourne  
Lisa PARRET - Maison de Santé Pluridisciplinaire de Rauzan  
Jacques QUIENNEC - Les Cygnes de Vie  
Françoise RENONCE - Département de la Gironde  
Elise ROCHER - Maison de Santé Pluridisciplinaire de Rauzan  
Anne-Sophie SERTOUT – Pharmacie de Lussac  
Alain VALLADE – Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Libournais  
Géraldine VANDERSNICKT – Prév'en Bus  
Gwenaëlle VILLENA – Département de la Gironde

L'objectif de la réunion de travail consistait à reformuler les problématiques des 4 objectifs intermédiaires de l'axe stratégique 3 en partant sur la base d'éléments issus du diagnostic de l'Observatoire Régional de Santé et des pistes d'actions envisagées lors du séminaire de travail de novembre 2017.

Les objectifs ont été réinterrogés à travers une série de 4 questions : A quoi est confrontée la population ? Qu'est-ce qui existe ? Quels sont les freins et les manques ? Qu'est-ce qui doit être conforté et/ou développé ?

L'animation de la séance a permis de recueillir les regards croisés des participants sur l'ensemble des objectifs intermédiaires. Le compte-rendu présente la synthèse des problématiques constatées et des dispositifs/actions à conforter ou à développer rapportés au cours de la réunion.

### Objectif 3.1. Favoriser une alimentation de qualité et la pratique d'activités physiques et sportives

| Les problématiques constatées  | Les dispositifs existants  | Les pistes de réflexions   |
|--|--|--|
| <p>Manque de producteurs locaux<br/>Terres en friches non exploitées<br/>Production orientée essentiellement vers la viticulture et peu d'élevage (localisés au nord Guitres)<br/>Coût et organisation dans les cantines scolaires</p>   | <p>Jardins partagés à Castillon et Libourne<br/>Des actions en faveur de l'introduction du bio dans les cantines scolaires<br/>Les Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP)<br/>Achat de terrain par les communes pour l'installation de maraîchers (ex : projet de l'Usine Végétale au Fieu)<br/>Des jardinières et potagers en pied d'immeuble géré par le bailleur social Clairsienne à Sainte-Foy (Les Râteleurs)<br/>« La Belle verte » à Préchac (permaculture)</p>   | <p>Aider à l'installation des producteurs locaux (mise à disposition de terrains agricoles)<br/>Développer des magasins de producteurs locaux<br/>Développer des coopératives<br/>Diversifier les lieux urbains de production</p>  |
| <p>Les mauvaises habitudes alimentaires (« malbouffe »)<br/>Goût et reconnaissance de la qualité des aliments peu développés<br/>Manque de connaissance et d'appétence pour l'alimentation et la préparation des repas<br/>Certaines personnes ne connaissent pas les aliments<br/>Mauvaise représentation de l'alimentation (coût et temps)<br/>A priori sur la précarité et le bien manger (le bien manger coûte cher)</p> | <p>Intervention de nutritionnistes en mission locale<br/>Cuisine de rue, auto-production, co-jardinage et glanage (les Râteleurs)<br/>Mon Restau Responsable (introduction d'une alimentation de qualité et d'une cuisine responsable dans les restaurants collectifs)<br/>Coordination entre producteurs locaux et collectivités en Nouvelle-Aquitaine (<a href="http://www.restaurationcollective.fr">www.restaurationcollective.fr</a>)<br/>Education sur l'alimentation « Bien manger – bien vieillir » dès la petite enfance (atelier parents/enfants à Saint-Emilion (en projet en relais assistantes maternelles -crèche, écoles, centre de loisir, résidence personnes âgées)<br/>Atelier cuisine par les banques alimentaires</p> | <p>Promouvoir et développer les actions « innovantes » qui favorisent une approche positive de l'alimentation<br/>Développer des épiceries sociales et solidaires<br/>Renforcer les connaissances et les capacités d'alimentation des personnes<br/>Favoriser les démarches de co-jardinage<br/>Développer des ateliers cuisine maison avec des produits du marché pour les populations défavorisées<br/>Donner de la lisibilité à l'existant (atelier cuisine Prév'en Bus)<br/>Développer des ateliers familles de cuisine avec des produits de qualité</p> |

| Les problématiques constatées  | Les dispositifs existants   | Les pistes de réflexions  |
|--|---|---|
| Les aidants des personnes âgées manquent de temps et de formation pour faire des repas adaptés et les sensibiliser à la pratique d'activités physiques                               |   | Mieux former les aides à domicile et revaloriser leur formation (humaniser le lien avec les personnes âgées)<br>Décloisonner les rôles des acteurs de terrain   |
| Manque d'équipement sportif de plein air (City stade)<br>Coût des activités sportives en club (licence)  |   | Développer des partenariats pour l'accès au sport des personnes précaires (ouverture des équipements publics)<br>Sport sur ordonnance   |
| Manque de motivation des jeunes pour la pratique d'activités physiques<br>Addiction aux écrans<br>Educateurs et animateurs sportifs peu formés à la prévention/promotion de la santé | Beaucoup d'activités sportives sont développées<br>Jeux en centre de loisirs (chasse au trésor avec le digital)<br>Prévention des addictions aux jeunes dans les collèges et lycées | Faire en sorte que l'écran puisse être un vecteur de la pratique d'activités physiques et sportives<br>Renforcer le travail avec les espaces jeunes<br>Promouvoir et développer les actions « innovantes » qui favorisent une approche positive de la pratique d'activités physiques adaptées<br>Faire le lien entre les collectivités et le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté des établissements scolaires |

### Objectif 3.2. Adapter les habitats pour une meilleure santé

| Les problématiques constatées   | Les dispositifs existants   | Les pistes de réflexions   |
|---|---|--|
| <p>De mauvaises conditions d'environnement intérieur (humidité, qualité de l'air, mode de chauffage ...)</p> <p>Vétusté et insalubrité des logements</p> <p>Logements vacants</p> <p>Méconnaissance des « bonnes pratiques »</p> <p>Peu de signalement des logements indignes</p> <p>Difficulté des professionnels à établir des signalements de personnes vivant dans de mauvaises conditions d'habitat (acteurs des soins à domicile)</p> | <p>Des diagnostics énergétiques sont assurés par différents organismes (SOLIHA, OPAH, ANAH, Communauté d'Agglomération du Libournais)</p> <p>Arrêté d'insalubrité donnée par l'ARS à Castillon-la-Bataille</p> <p>Opération « Permis de louer »</p> <p>Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (ADIL de la Gironde)</p> <p>Relevés d'observation de logement</p> | <p>Développer le « Permis de louer »</p> <p>Favoriser les démarches d'autoréhabilitation (le Lien)</p> <p>Sensibiliser le grand public aux bons gestes</p> <p>Education sur la qualité de son habitat</p> <p>Développer des réunions publiques locales santé/habitat</p> <p>Mieux informer les locataires sur leurs droits et leurs recours</p> <p>Mieux informer les propriétaires sur les subventions dédiées à la rénovation et aux contraintes réglementaires</p> <p>Généraliser les démarches « regards croisés sur l'habitat indigne</p> <p>Mettre en place un référent technique au niveau intercommunal pour le « bien habiter »</p> |
| <p>Prise en compte de l'adaptation de l'habitat pour les personnes âgées, en situation de handicap, de sortie d'hospitalisation</p> <p>Déficit de logements adaptés</p> <p>Manque de lisibilité d'information pour débloquer les aides à l'amélioration de l'habitat pour les personnes âgées</p>   | <p>Bilans d'ergothérapeutes à domicile (CARSAT)</p> <p>Evaluation du logement pour le calcul du niveau de dépendance dans le cadre de l'allocation Personnalisée Autonomie (APA)</p> <p>Conférence des financeurs pour une co-participation à des dispositifs d'adaptation des logements pour personnes âgées</p>   | <p>Développer des constructions neuves pour personnes âgées par le biais de partenariat entre les bailleurs sociaux et les communes</p>  |

| Les problématiques constatées  | Les dispositifs existants  | Les pistes de réflexions  |
|--|--|---|
| <p>Déficit de logements sociaux (communes en retard<br/>Peu de réponses adaptées aux logements sociaux</p> | <p>Association ARRPEJ-Les Cygnes de vie propose des ateliers d'aide à la recherche de logement<br/>Projet en cours de MARPA aux Artigues de Lussac (résidence autonome pour personnes âgées labélisée MSA)</p> | <p>Développer l'offre de logement pour les jeunes<br/>Développer les formes d'habitat partagé<br/>Développer l'offre de logement pour personnes âgées</p> |
| <p>Manque de lisibilité de l'offre et des acteurs</p>  | <p>MDSI, Fond Solidarité Logement, le Lien, bailleurs sociaux (Gironde Habitat), Habitat Jeunes en Pays Libournais</p>   |   |

### Objectif 3.3. Développer et coordonner les démarches de prévention

| Les problématiques constatées   | Les dispositifs existants   | Les pistes de réflexions   |
|---|---|--|
| <p>Manque de temps des professionnels de santé pour faire de la prévention</p> <p>Pas de rémunération/cotation d'acte des médecins (kiné/IDE) par la CPAM pour des actions de prévention</p> <p>Manque de formations locales pour les professionnels de santé (l'offre de formation est concentrée sur Bordeaux)</p> <p>Peu ou pas d'espace de formation ou de rencontre</p> <p>Pas de formation à la réduction des risques</p> <p>Manque de médecins scolaires</p> <p>Manque de repérage de certaines pathologies (apnée du sommeil)</p> |   | <p>Coordonner les formations des professionnels de santé et des professionnels des services publics</p> <p>Développer les actions de formations des professionnels</p> <p>Former les équipes pédagogiques à la réduction des risques</p>   |
| <p>Pas ou peu de connaissance sur les dispositifs existants et les complémentarités possibles</p> <p>Pas suffisamment d'articulation entre les acteurs</p>  | <p>Dépistage du SAHOS de l'enfant chez les professionnels de santé et en milieu scolaire (projet URPS des masseurs-kiné)</p> <p>Prév'en Bus</p> <p>Programme d'éducation des maladies chroniques</p> <p>Répertoire de toutes les offres de soins destiné aux médecins traitants</p> <p>Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté dans les établissements scolaires</p> <p>Santé bucco-dentaire (CISPD)</p> <p>Bilan de santé 16-25 ans (Atelier Vitalité de la Mission Locale du Libournais)</p> <p>Action santé par un animateur CPAM)</p> <p>Equipe de Liaison de Soins en Addictologie (ELSA)</p> <p>CAP LIB</p> <p>CEID (Cann'abus)</p> | <p>Rendre visible les dispositifs, travailler sur les transversalités et les complémentarités entre acteurs</p> <p>Coordonner les partenariats et créer des réseaux</p> <p>Faciliter la communication</p> <p>Développer un annuaire des acteurs de la prévention du Grand Libournais</p> |

| Les problématiques constatées   | Les dispositifs existants   | Les pistes de réflexions   |
|---|---|--|
|   | Prévention jeunesse et famille en PAEJ (ARRPEJ)<br>Permanences dans les collèges et lycées avec le Réseau Santé Social Jeunes<br>Prévention hors les murs du Centre Hospitalier de Libourne (animatrice santé publique)<br>CeGiDD (dépistage VIH)<br>Prévention sur le bien vieillir de l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) |  |
| Problème d'accès aux soins<br>Arriver à toucher les usagers et les faire venir vers les professionnels de santé<br>Manque d'antennes locales (violences conjugales/agressions sexuelles) > équivalent à la Cellule d'Accueil d'Urgence des Victimes d'Agressions à Bordeaux (CAUVA) |   | Développer les actions de préventions dans les Maisons et pôles de santé<br>Renforcer le dispositif VICT AID (1 seule personne à Libourne)<br>Café des parents avec des interventions des professionnels de santé<br>Renforcer l'offre de dépistage tout au long de la vie |



### Objectif 3.4. Améliorer la prise en compte des risques environnementaux

| Les problématiques constatées  | Les dispositifs existants  | Les pistes de réflexions   |
|--|--|--|
| <p>Favoriser les produits de substitution aux produits phytosanitaires</p> <p>Méconnaissance des risques d'utilisation des produits phytosanitaires et des dispositifs d'alerte et de protection existants</p>         | <p>Interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires dans les collectivités</p> <p>Observatoire santé environnement (ORS/ARS)</p> <p>Phytoplaintes (ARS)</p> <p>Formation sur les risques des produits phytosanitaires (Conseil des Vins à Saint-Emilion et chambre d'agriculture)</p> <p>Financement du programme LEADER (PETR du Grand Libournais) pour accompagner les améliorations de pratiques agricoles</p> <p>Mobilisation des organismes de défense et de gestion (ODG)</p> | <p>Education à l'environnement (enseignement agricole, collectivités, ODG et coopératives viticoles)</p> <p>Communication à destination du public (usagers/agriculteurs/consommateurs)</p> <p>Rendre visibles les dispositifs d'alerte auprès des habitants</p> <p>Mettre en place un observatoire local santé environnement (phyto)</p>   |
| <p>Lutter contre le moustique tigre</p> <p>Points de stagnation d'eau persistants</p> <p>Manque de communication envers les personnes référentes pour sensibiliser la population (maisons de santé, collectivités)</p> | <p>Actions ARS (flyers, arrêté préfectoral en 2015 pour le signalement du moustique tigre et le plan anti dissémination)</p> <p>« Kit le moustique tigre » expérimenté en 2017 et déployé en 2018 par Cap Sciences et l'ARS</p> <p>Vigilance et veille citoyenne pour les signalements</p>   | <p>Sensibiliser les acteurs de santé et les équipes enseignantes</p> <p>Désigner des référents communaux dans les établissements médicaux, médico-sociaux et d'éducation</p> <p>Sensibiliser les enfants et les parents (TAP, garderies, écoles, centres de loisirs, lieux grand public)</p> <p>Communiquer sur les conseils pratiques dans les bulletins municipaux</p> <p>Promouvoir le « Kit moustique tigre » auprès des enseignants</p> <p>Développer les chasses aux nids de moustiques (ex : Préven'Poux)</p> |
| <p>Peu de prise en compte des tiques, puces (maladies vectorielles)</p>  |  | <p>Sensibiliser les pratiquants de sports et d'activités de pleine nature aux risques vectoriels</p>   |

| Les problématiques constatées   | Les dispositifs existants   | Les pistes de réflexions                                       |
|---|---|--|
| Peu de prise en compte des répercussions des perturbateurs endocriniens | Formations destinées aux jeunes mamans pour le repérage des produits<br>Charte mise en place pour la crèche | Rendre obligatoire la mise en place de charte dans les crèches |

- ▶ Piste de réflexion transversale : développer un travail de sensibilisation et d'accompagnement des élus pour une meilleure prise en compte des risques environnementaux dans les projets de rénovation et de nouvelles constructions (repérer les zones sensibles).